



Déclaration de Performance Extra Financière

Juin 2019

SCAOUEST L

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MOT DU PRESIDENT	3
LA SCAOuest	4
LE MOUVEMENT E.LECLERC	5
LE FONCTIONNEMENT DE LA SCAOuest	6
La Gouvernance	6
Le rôle de la Centrale	6
Nos parties prenantes	7
La démarche RSE de la SCAOuest.....	7
LA SCAOuest EN CHIFFRES.....	8
NOTE METHODOLOGIQUE.....	9
TABLE RECAPITULATIVE DES ENJEUX RSE	10
LA POLITIQUE SOCIALE.....	11
Pérenniser les emplois durables.....	12
Permettre à nos salariés de travailler en sécurité et dans de bonnes conditions de travail	13
Lutter contre les discriminations	15
L'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap.....	16
Organisation du temps de travail	16
Valoriser nos métiers.....	17
Être à l'écoute de nos salariés	18
LA PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE	19
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	20
Utilisation durable des ressources.....	21
Le Management de l'Energie : ISO 50001.....	22
La réduction des consommations de carburant SCAOuest.....	22
La réduction des consommations de l'énergie, efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	23
Trier les déchets pour limiter notre impact environnemental et prévenir des pollutions	24
Préserver la biodiversité et les espaces naturels	25
L'ENGAGEMENT SOCIETAL.....	26
Une politique d'achats responsables	27
Les approvisionnements locaux.....	28
Etre acteur du développement de l'économie locale	29
Veiller au respect des Droits de L'Homme, concurrence loyale, respect des droits de propriété et lutte contre la corruption	30
Protéger les consommateurs.....	30
Etre un partenaire de la vie associative et des besoins des citoyens.....	30
Lutter contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire.....	31
Impliquer les salariés dans les actions de développement durable.....	31
Veiller au respect du bien-être animal	31
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) sur la déclaration de la performance extra-financière.....	32

MOT DU PRESIDENT



Le principe fondateur de notre mouvement Leclerc, en plus de l'indépendance, est le partage ; l'intérêt collectif renforce l'intérêt individuel.

C'est avec cette implication de chacun, au niveau national comme au niveau local, que nous avons grandi et confirmé notre position d'acteur incontournable pour le développement de notre région.

La SCAOuest et les magasins Leclerc sont aussi un formidable ascenseur social pour les salariés. Le mouvement, avec le système de parrainage, offre la possibilité à des jeunes talentueux de créer leur propre entreprise.

Forte de ces valeurs sociétales, la SCAOuest a su, depuis sa création en 1969, suivre les évolutions de notre société en pleine mutation.

Ces nouveaux modes modifient nos comportements et nos habitudes, la traçabilité est au cœur de nos préoccupations quotidiennes ; une politique d'achat responsable, des partenariats locaux et régionaux avec la mise en place d'un label « Alliances locales » nous animent en permanence.

La SCAOuest a aussi, et c'est son rôle principal, la gestion de la logistique pour les magasins. La réduction de notre empreinte carbone passe aussi par un travail sur son optimisation. Entre autres actions, la centrale investit régulièrement pour le renouvellement de sa flotte de véhicules afin de répondre aux dernières normes anti-pollution (Euro 6) et dans des semi-remorques à double étage afin d'optimiser les chargements. Notre « pôle développement durable » travaille aussi sur la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire et l'offre responsable.

Le présent rapport témoigne de notre volonté d'inscrire la SCAOuest dans une politique sociétale et environnementale pérenne et partagée.

Yannick KERVARREC



LA SCAOuest

LE MOUVEMENT E.LECLERC

Ce Mouvement a été créé en 1949 par Edouard Leclerc pour développer l'activité de grande distribution. L'objectif principal du Mouvement Leclerc est de poursuivre ses combats pour proposer des services de qualité aux meilleurs prix et défendre la libre concurrence.

L'**organisation du Mouvement** s'articule autour de **trois structures principales** :

- **L'ACDLEC (Association des Centres Distributeurs E. Leclerc)**, qui attribue l'enseigne aux adhérents, contrôle le respect des règles de la charte de l'adhérent et définit les grandes orientations stratégiques de l'enseigne.

L'entité ACDLec-Commission Qualité et Développement Durable (acteur dans la transmission de la politique RSE¹ du mouvement) permet aussi à la centrale d'avoir accès à une veille réglementaire et normative grâce à l'envoi mensuelle d'une synthèse des textes potentiellement applicables (EXARIS).

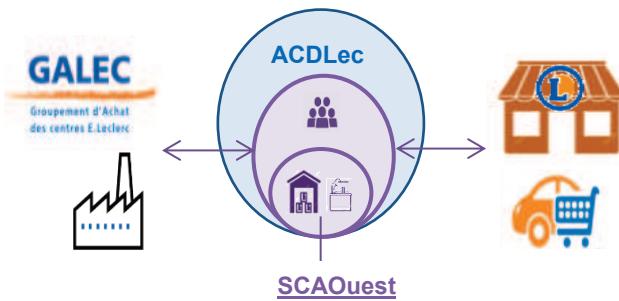
- Le **GALEC (Groupement Achats Leclerc)**, qui référence les fournisseurs nationaux pour le compte des magasins.
- **16 coopératives régionales** qui assurent la fonction logistique vers les magasins, négocient avec les fournisseurs nationaux pour adapter l'offre aux spécificités de consommation de la région et qui collaborent étroitement avec des fournisseurs locaux.

Outre ces coopératives, certaines activités très spécifiques ont amené l'enseigne à créer des sociétés dédiées. C'est le cas principalement de la **SIPLEC (Société d'Importation de E. Leclerc)**, en charge de l'achat des carburants et de l'importation des produits non alimentaires et de la **Scamark**, en charge de la conception et du développement des marques d'enseigne. Enfin, les offres spécialisées sont elles aussi pilotées par des entités dédiées, comme la **Scapauto** qui gère les centres d'entretien automobiles «L'Auto», **Kerméné** qui fournit les magasins E. Leclerc en produits boucherie et charcuterie, ou encore la société **Devinlec** pour le Manège à Bijoux...



¹ RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

LE FONCTIONNEMENT DE LA SCAOuest



La SCAOuest est une **coopérative de commerçants détaillants** : c'est la combinaison d'un regroupement d'Adhérents de centres E. LECLERC et d'une entreprise fondée sur la participation économique des membres, en capital et en opérations.

La Gouvernance

La SCAOUEST est présidée par un Adhérent élu, M. Yannick KERVARREC.

Le **Conseil d'Administration**, constitué de onze administrateurs, se réunit tous les deux mois. Il relaie la politique du Mouvement E.LECLERC et s'assure de sa bonne application en s'appuyant sur le Pôle Commercial et les commissions support. Il définit la stratégie de la coopérative.

Le Conseil d'Administration statue sur les projets menés par les Commissions supports : Finances, Informatique, Agrément, Expansion, Logistique, Qualité et Développement Durable, RH et Formations.

Les décisions sont arbitrées et prises lors des assemblées mensuelles Stratégiques et Commerciales dans le principe de la coopérative : un Adhérent, une voix.

Le **Pôle Commercial** anime les groupes de travail, appelés « GT » divisés en secteur d'activité. Les différents GT appliquent les directives du GALEC en apportant les spécificités régionales liées aux magasins, à la région et aux priorités des Adhérents de la centrale.

Les Commissions et GT sont animés par des Adhérents, des permanents de la centrale et l'encadrement des magasins. Ils veillent à la bonne mise en œuvre des engagements qui lui sont propres, des exemples seront fournis tout au long de ce rapport.

Le rôle de la Centrale

La SCAOuest est au service des Adhérents, magasins et drive. Pour cela, elle assure **3 missions de service** :

Commerciale : Les équipes de la SCAOuest, en relais des Adhérents, négocient avec les fournisseurs, assurent le suivi des dossiers, planifient les promotions, définissent l'assortiment et contrôlent l'approvisionnement sur l'entrepôt.

Logistique : Réception, stockage, manutention, préparation expédition et transport sont autant de fonctions assurées par les équipes d'exploitation en relation avec les équipes d'informatique, d'automatisme et d'entretien. La fonction transport interne (flotte propre) représente environ 10% du transport fret sortant total.

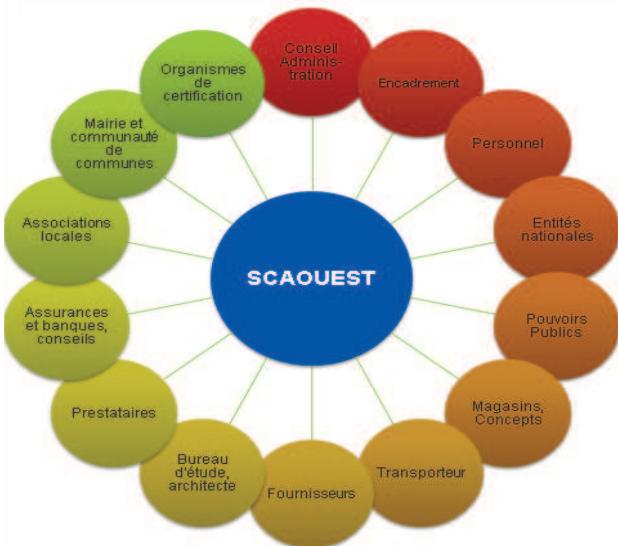
Administrative : Mise en œuvre et contrôle du respect de l'équité des coopérateurs, Fonctions administratives (comptabilité analytique générale, contrôle de factures fournisseurs, suivi de frais généraux, trésorerie, gestion de personnel, informatique, 'accueil) et Service Qualité-Développement Durable.

Nos parties prenantes

La SCAOuest souhaite renforcer les échanges avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Avec certaines d'entre elles, des espaces de dialogue spécifiques ont été mis en place pour lesquels la centrale est soit initiatrice, soit participante.

La SCAOuest travaille en coopération avec les Pouvoirs Publics.



La démarche RSE de la SCAOuest

L'impulsion du Mouvement E.LECLERC

La SCAOuest s'applique à mettre en œuvre les engagements du Mouvement E.LECLERC définis dans le Manifeste pour la planète et le Rapport RSE 2018 ou le rapport Développement Durable².

Les risques RSE pour la SCAOuest



Afin de mettre en œuvre cet engagement, la SCAOuest a désigné des personnes chargées du Développement Durable, de la Sécurité, de la Qualité et permanents GT (groupes de travail) qui sont relais des politiques Enseigne.

La SCAOuest investit tous les ans pour la protection de l'environnement.

En 2018 : achat de 3 tracteurs (norme Euro 6), achat de 6 remorques réfrigérées (garantie de l'étanchéité optimale), achat d'un logiciel de dématérialisation des factures (en cours de déploiement).



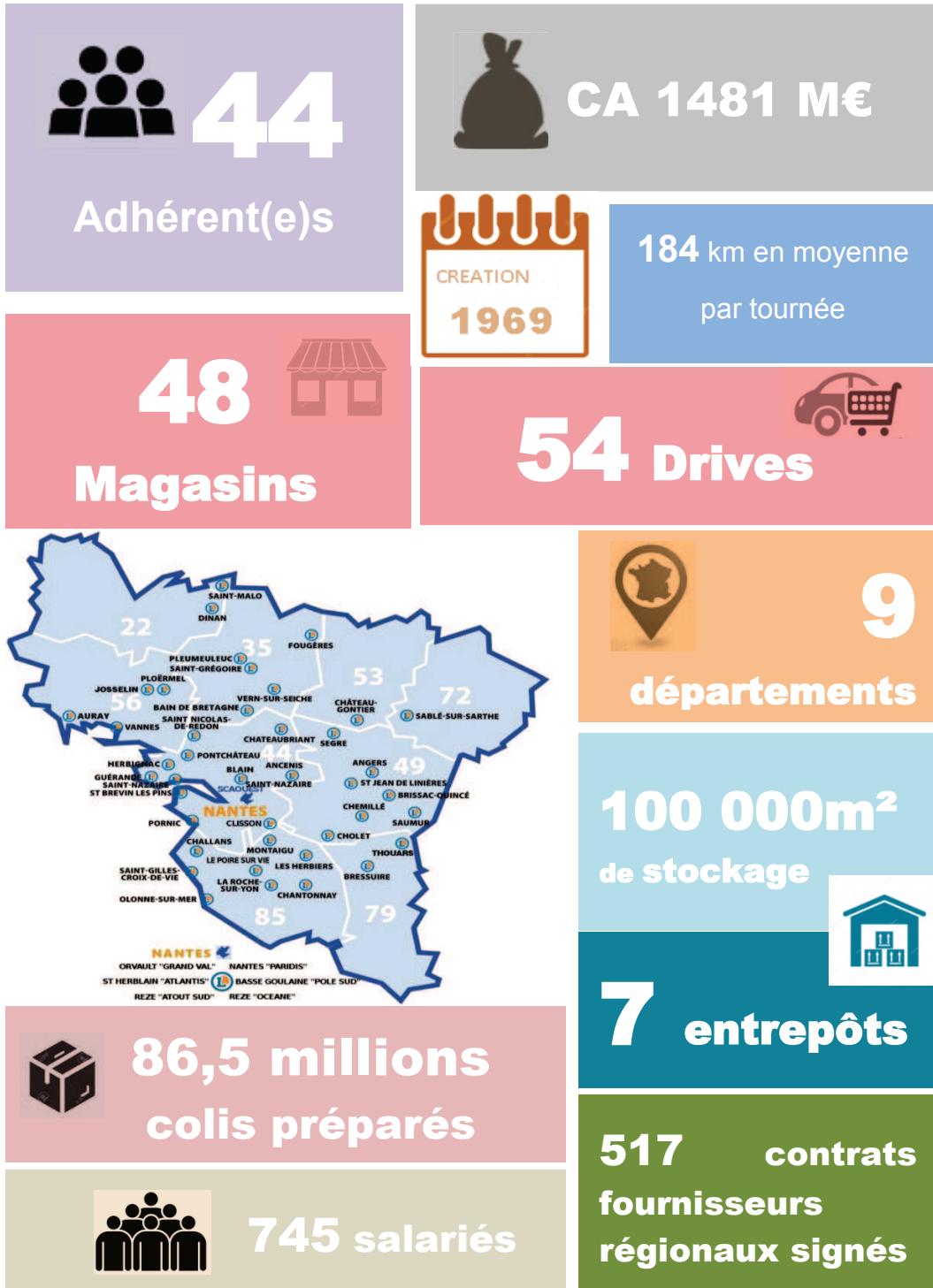
**Montants des investissements engagés
pour la protection de l'environnement,
hors coûts de fonctionnement**

En 2018 : 766 603,40 € HT

Les risques pour l'environnement ont été pris en compte, site soumis à autorisation au titre des ICPE, cependant, la coopérative SCAOuest n'a constitué aucune provision et garantie pour risques pour l'environnement.

² Le Manifeste E.LECLERC pour la planète et Rapport RSE 2018 et Rapport Développement Durable accessibles à l'adresse suivante : <https://www.mouvement.leclerc/devenir-leader-du-developpement-durable>

LA SCAQuest EN CHIFFRES



NOTE METHODOLOGIQUE

L'année de référence du reporting est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les données 2018 seront comparées à l'année précédente à savoir 2017. Le périmètre de reporting concerne les activités de la SCAOuest à savoir de la réception sur site des marchandises jusqu'à l'acheminement aux points de vente E. LECLERC adhérents à la centrale (exclusion du fret entrant), les activités commerciales et administratives associées.

Cette première Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) est réalisée en application de la réglementation en vigueur (Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises).

Afin d'identifier les enjeux majeurs pour l'entreprise, un comité DPEF a été constitué (parties prenantes internes membres de l'encadrement). La démarche est axée autour des 7 questions centrales de l'ISO 26 000 v2010. Le comité a ainsi défini le niveau de performance ainsi que l'impact sur notre entreprise dans le but de déterminer les grands enjeux RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) pour la SCAOuest. Suite à cela, le Comité de Direction (CODIR) a pu affirmer ou améliorer les politiques sociales, environnement et sociétales déjà définies.

Dans l'objectif d'amélioration continue, les personnes qui font parties du comité seront désignées selon un plan plurianuel.

Dans un second temps, des indicateurs clés de performance sont associés aux enjeux. Ils sont collectés suivant des procédures définies de façon à permettre une reproductibilité annuelle. Les services source de l'information sont sollicités chaque année (Ressources Humaines, Comptabilité, Logistique, Commercial, Environnement,...).

En parallèle de cette démarche, le CODIR a réalisé une cartographie des Parties Prenantes.

TABLE RECAPITULATIVE DES ENJEUX RSE

La SCAOuest est attentive au développement durable, à l'économie circulaire, à l'environnement, à la sécurité et aux risques pour les consommateurs (notamment rupture de la chaîne du froid).

Suite aux divers travaux menés, certains enjeux ont été identifiés comme majeurs, ils apparaissent en gras dans ce tableau récapitulatif.

Périmètre	Enjeu	Politique	Page(s)
Gouvernance	Engagement de la direction et projet stratégique	Limiter notre impact environnemental, favoriser l'interaction locale et mettre en œuvre les engagements du mouvement	7
	Mise en œuvre opérationnelle de la responsabilité sociétale	Désigner les personnes chargées du Développement Durable, de la Qualité, de la Sécurité et les permanents GT (relais de la politique enseigne)	7
	Relations avec les Parties prenantes	Renforcer les échanges avec les Parties prenantes	7
	Organisation de la veille réglementaire et normative	Maintenir le site en conformité	5
	Communication interne et externe	La communication externe se fait via l'ACDLEC et le GALEC	5
Social et Droit de l'Homme	Respect des Droits de l'Homme	Veiller au respect des Droits de l'Homme	30
	Emploi et relations employeur/salariés	Pérenniser les emplois durables	12
	Conditions de travail et protection sociale	Garantir de bonnes conditions de travail	13 - 16
	Dialogue social	Entretenir un échange avec les parties prenantes internes	18
	Santé et Sécurité au travail	"Zéro prise de risque et zéro accident"	13
	Développement du capital humain et lutte contre les discriminations	"Les talents et les compétences de chacun sont la richesse de la SCAOuest"	15 - 16
	Lutter contre la précarité alimentaire	Lutter contre la précarité alimentaire via les dons	31
Environnement	Prévention de la pollution	Limiter notre impact environnemental et prévenir les pollutions	24
	Utilisation durable des ressources	Agir pour la réduction de la consommation de carburant, de l'énergie. Maintenir la certification ISO 50001 Management de l'Energie. Prendre en compte l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	22 - 23
	Atténuation du changement climatique	Réduire nos gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 (engagement national)	20
	Biodiversité	Préserver la biodiversité et les espaces naturels	25
Loyauté des pratiques	Lutter contre la corruption	Mise en place progressive de la loi Sapin II	30
	Relations responsables avec les pouvoirs publics	Entretenir des relations responsables avec les Pouvoirs Publics	7
	Concurrence loyale et respect des droits de propriété	Veiller au respect de la concurrence loyale et des droits à la propriété	30
	Achats responsables et promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur	Promouvoir la RSE auprès des partenaires privilégiés	27 - 28
	Protection des consommateurs	Veiller au respect des règles en vigueur	30
Consommateurs	Accompagner les consommateurs vers une consommation responsable	Mettre en œuvre les engagements nationaux	27
	Satisfaction des clients et consommateurs	Le fondement de la coopérative SCAOuest est être au service des adhérents	6
	Communauté et développement local	Etre acteur et partenaire du développement local	29 - 30 - 31
	Solidarité et interaction de l'entreprise avec son territoire	Valoriser nos métiers	17
	Création d'emplois et développement des compétences	Maintenir les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	31
	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Engagement de l'enseigne – en dehors du SCOPe SCAOuest	31
	Respect du bien-être animal		



LA POLITIQUE SOCIALE

Pérenniser les emplois durables

La SCAOuest favorise les embauches en CDI. Sur les périodes de congés, la SCAOuest recrute des CDD saisonniers (principalement des étudiants) en favorisant les personnes qui souhaitent revenir. De plus, le recours à l'intérim est limité.

Effectif moyen mensuel ETP³

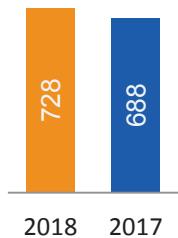
725 en 2018

715 en 2017

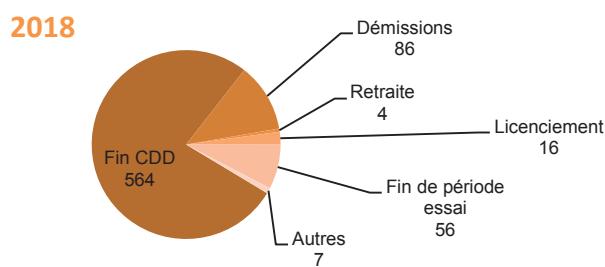
Effectif total au 31/12⁴



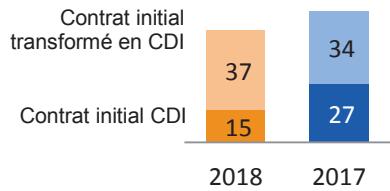
Embauches⁵ (prend en compte les CDD saisonniers et CDD étudiants)



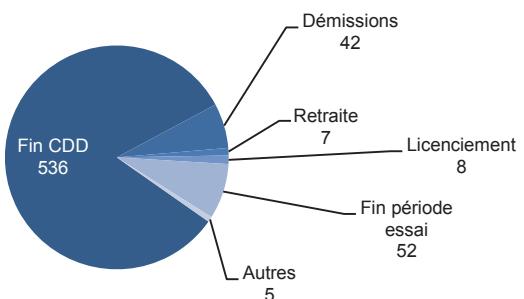
Départs⁶



Nombre d'embauches en CDI⁷



2017



Taux d'absentéisme⁸

7,02% en 2018

7,06% en 2017

3 Effectif moyen mensuel équivalent temps plein (ETP): horaire de base annuel du salarié + horaire de base annuel d'un salarié à temps complet (indicateur nouvellement intégré)

4 Effectif total: nombre de personnes travaillant pour l'organisation au 31/12 (personnes sous contrat et intérimaires) – donnée fortement impactée par la présence de CDD saisonniers sur la période des congés de fin d'année.(dont 1 intérimaire en 2018 et 2 intérimaires en 2017)

5 Embauches: les contrats CDD transformés en CDI ne sont pas comptabilisés dans cet indicateur

6 Départs: dont contrats saisonniers

7 Nombre d'embauches en CDI: CDI dont CDI étudiant (CDI à temps partiel pour le travail du samedi pour les salariés étudiants) - contrat initial transformé en Cdi : nombre de contrats CDD qui ont été transformés en contrat CDI

8 Taux d'absentéisme: L'absentéisme intègre arrêt maladie, AT, MP, maternité, paternité, congé parental, absence injustifiée, absence autorisée non payée, congé sabbatique. Non pris en compte : congé sans solde, absence pour événement familial, mise à pied.

Permettre à nos salariés de travailler en sécurité et dans de bonnes conditions de travail

NOTRE OBJECTIF

« ZERO PRISE DE RISQUE ET ZERO ACCIDENT »

La prévention des risques se concrétise par un engagement fort dans nos actes et nos décisions, suivant trois valeurs :

L'EXEMPLARITE : c'est appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.

LA VIGILANCE : c'est identifier les risques et les faire cesser.

LA REACTIVITE : c'est exiger qu'une situation de risque soit traitée rapidement.

Le dispositif TMS PROS, mis en place en 2015, permet une collaboration entre les différents acteurs du site (les salariés, Services Santé, Sécurité, Maintenance, RH et l'encadrement de proximité) et la direction. Ensemble, ils participent au dépistage des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

L'objectif de cette démarche est de mettre en place des plans d'actions issus de l'analyse des postes de travail dans le but d'améliorer la qualité de vie au travail.



Les plans d'actions s'orientent sur plusieurs axes:

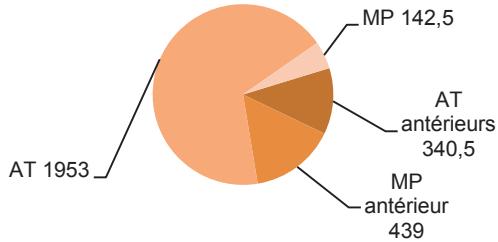
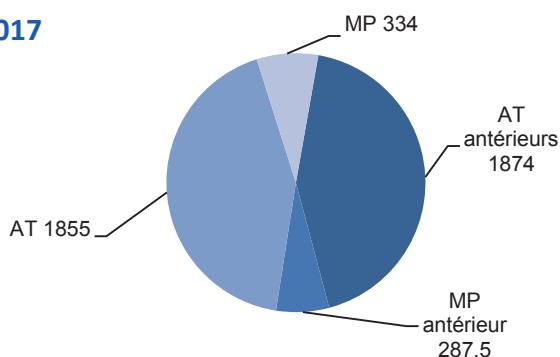
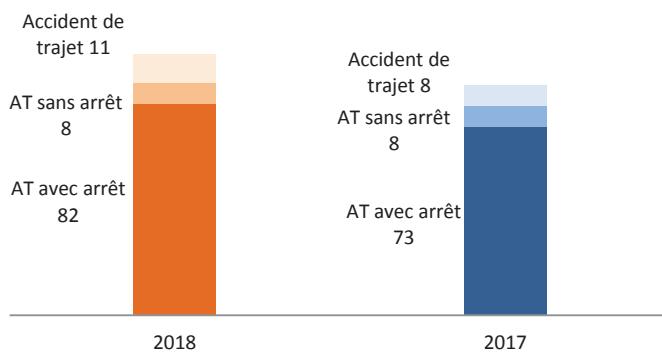
Les achats: filmeuses automatiques fixes ou mobiles, gerbeurs, transpalettes électriques à fourches élevables, dépalettiseurs pour faciliter les manutentions, amélioration des EPI, test de nouveaux matériels;

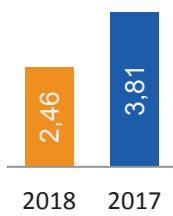
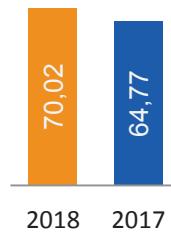
La formation: un déploiement de la pratique des éveils musculaires est également en cours sur les dépôts (dépôts 3, 4, 6 et 7), rappel des consignes;

Les méthodes de travail: la réorganisation des emplacements de matériel afin d'optimiser les déplacements à pied, les demandes informatiques, propositions d'amélioration auprès des fournisseurs et modification de certains matériels...

La prévention, la santé et la sécurité sont une priorité pour la SCAQUEST



Jours d'absence pour Accident de Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP)⁹
2018

2017

2875 jours d'absence
pour AT et MP en 2018
4350,50 jours d'absence
pour AT et MP en 2017
Accidents¹⁰

Maladies Professionnelles

Taux de Gravité (Tg)¹¹

Taux de Fréquence (Tf)¹²


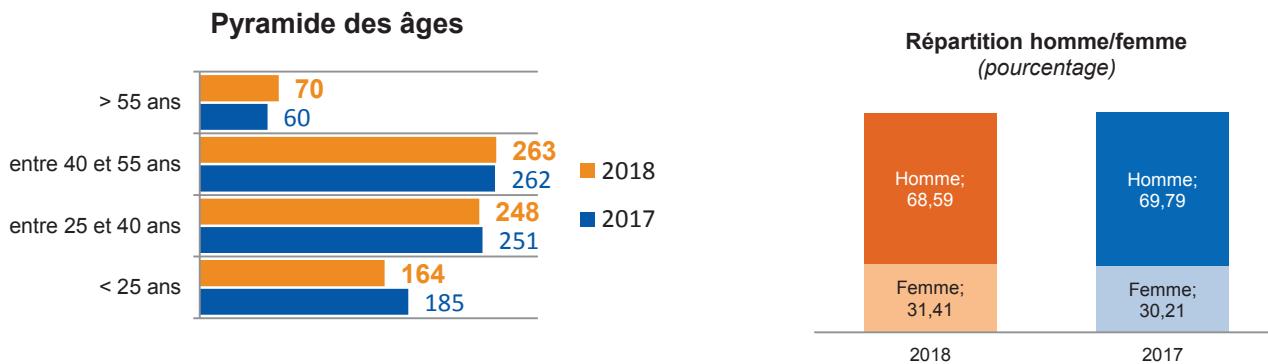
⁹ **Jours AT et MP**: AT antérieurs (AT ayant eu lieu avant l'année concernée mais arrêt toujours en cours ou rechute sur l'année N+1) – Base de calcul des jours selon la Sécurité Sociale (calcul en jours calendaires)

¹⁰ **Accident**: nombre d'accidents mortels ou non survenus au cours ou à cause du travail y compris les accidents de trajet

¹¹ **Taux de Gravité (Tg)**: nombre de jours pour incapacité temporaire suite à un accident de travail avec arrêt ou une maladie professionnelle par milliers d'heures effectuées par l'effectif total

¹² **Taux de Fréquence (Tf)**: nombre d'accidents du travail ou de maladies professionnelles avec arrêt supérieur à un jour par million d'heures effectuées par l'effectif total

Lutter contre les discriminations



La SCAOuest s'engage en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et réaffirme son attachement au respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Elle reconnaît que la mixité dans les emplois à tous les niveaux est source de complémentarité, d'équilibre social et d'efficacité économique.



Egalité Homme/Femme

La SCAOuest est consciente de l'enjeu que constitue l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Dans le respect des dispositions légales, elle a anticipé, a déterminé et a fixé des objectifs spécifiques pour préserver l'égalité.

Des objectifs de progression sont fixés dans 4 domaines: l'embauche, les conditions de travail, la rémunération et la classification professionnelle.

L'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap

Taux d'emploi direct de personnes
en situation de handicap¹³

4.56% en 2018

4.23% en 2017



Montant des achats effectués auprès
du secteur protégé

En 2018 : 48 202€

En 2017 : 49 789€

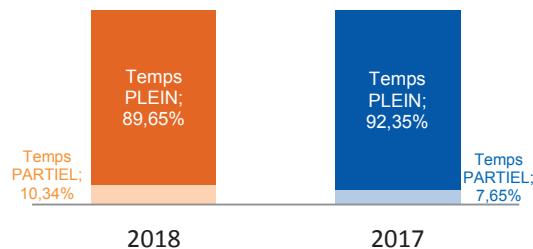
La SCAOuest a signé un contrat avec un ESAT¹⁴.

La SCAOuest veille à la bonne insertion des personnes en situation de handicap, par exemple, un interprète était présent lors de phases de mise en place des éveils musculaires pour lesquels des personnes sourdes étaient présentes.

Organisation du temps de travail

La SCAOuest organise le travail de ses équipes en fonction des besoins de chaque service, de chaque dépôt. Les salariés sont donc répartis entre des équipes en 2x8, des équipes du matin, de l'après-midi, de nuit, des équipes régulières et des équipes de journée

Répartition du temps de travail



13 Taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap : proportion de salarié dont le handicap a été reconnu administrativement (*en cours de validité ou en cours de renouvellement*)

14 ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Valoriser nos métiers



Métiers ADMINISTRATIF
En 2018 : 49 ETP¹⁵
En 2017 : 46 ETP



Métiers COMMERCIAL
En 2018 : 59 ETP
En 2017 : 58 ETP



Métiers LOGISTIQUE
En 2018 : 617 ETP
En 2017 : 612 ETP



La SCAOuest s'engage en faveur de l'insertion et la formation des jeunes notamment aux métiers de la logistique, des méthodes et développement et du service commercial. L'accent est mis sur 6 métiers principaux: **Préparateur de commandes, Technicien logistique, Assistant achats, Acheteur, Technicien de maintenance, Mécanicien**.

La direction est consciente de l'enjeu que constitue la transmission de son savoir et la formation des jeunes. En accueillant de nombreux jeunes par an, en alternance, apprentissage ou en stage, la SCAOuest souhaite agir pour valoriser les métiers de la Centrale.



**En 2018 : 15 contrats de professionnalisation
En 2017 : 18 contrats de professionnalisation**

Enfin, la SCAOuest ouvre ses portes aux écoles qui viennent y découvrir ses métiers. Depuis plus de 49 ans d'existence, la SCAOuest a tissé des liens durables avec un certain nombre d'écoles et organismes.

La présence de la SCAOuest sur les Forums Emplois ou Forums d'Orientation contribue à la promotion de ses métiers.

La SCAOuest souhaite contribuer à favoriser l'adaptabilité des collaborateurs aux mutations technologiques par le développement d'une politique de formation visant à faciliter l'évolution des compétences professionnelles.

Heures de Formation¹⁶

3 092 h en 2018 avec 722 stagiaires

5 402.5 h en 2017 avec 954 stagiaires

Les différents objectifs à atteindre sont l'anticipation de l'évolution des métiers, la promotion de la mobilité professionnelle, l'accompagnement des collaborateurs dans leur développement professionnel, l'optimisation des ressources internes et l'attraction des compétences.

15 ETP : Equivalent Temps Plein

16 Heures de Formation et nombre de stagiaires 2017 : Formation du personnel du dépôt 6 aux éveils musculaires

Être à l'écoute de nos salariés

L'entretien professionnel est un instrument majeur de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences menée en SCAOuest.

Tous les 2 ans, la SCAOuest réalise les entretiens professionnels. Un bilan des entretiens est présenté par la Direction aux instances représentatives du personnel. Le salarié est acteur tant dans la préparation de l'entretien qu'au cours de l'entretien lui-même.

Les responsables ont pour rôle d'encourager l'expression du collaborateur afin de favoriser son développement professionnel.

Réunions avec les représentants du personnel

27 en 2018

30 en 2017

Accords collectifs signés avec les représentants du personnel

1 en 2018 dont 0 santé-sécurité

3 en 2017 dont 0 santé-sécurité



LA PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Quantité de GES émis par notre activité¹⁷ (TeqCO2)



2018
8118,17 Teq CO₂
Soit une réduction de
7,49%



2017
8775,02 Teq CO₂

Suite aux Bilans Carbone déjà réalisés, les axes de travail ont porté sur deux postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus importants pour notre activité :

Le transport

Pour diminuer ses émissions, la SCAOuest a donc mis en place des actions comme l'optimisation des chargements de camions et de montages de palettes, l'achat de camions écologiquement plus performants, et des échanges réguliers avec les constructeurs afin d'œuvrer ensemble à une meilleure efficacité économique et écologique.

La SCAOuest intègre la sensibilisation de son personnel routier ainsi que ses partenaires pour diminuer ses consommations et limiter son impact environnemental sans oublier le respect des règles de sécurité routière.

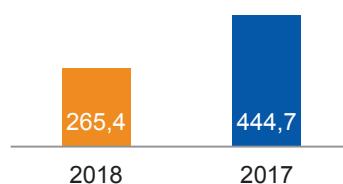
Le nombre moyen de colis par camion :
Mis en avant dans le contrat
d'intéressement



Les fluides frigorigènes

Sur le volet « froid », la SCAOuest a décidé en 2010 de changer l'ensemble du système de production de froid pour un système CO2 cascade / eau glycolée, lui permettant de réduire de manière optimum ses émissions de gaz à effet de serre liées à la production de froid. Dans le cadre de l'évolution réglementaire, les partenaires mainteneurs ont été sensibilisés à l'importance des recherches de fuites préventives.

Quantité de fuites de fluides (TeqCO2)



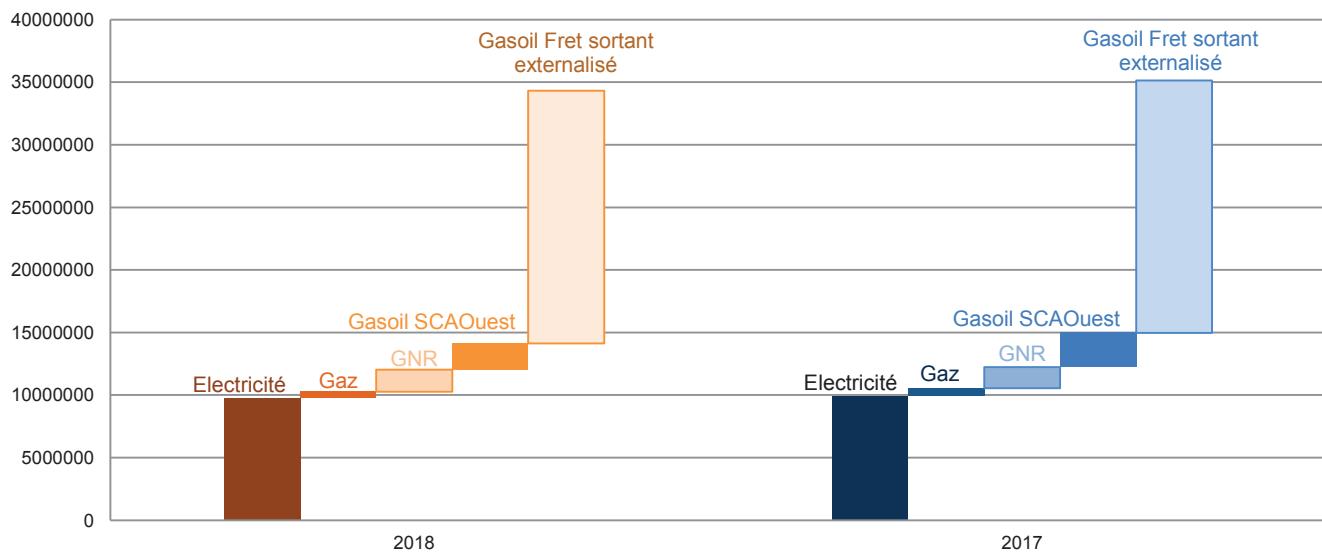
Soit une
réduction de
49,65%

¹⁷ Quantité de GES émis par notre activité – émissions liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fluides frigorigènes et de gasoil non routier sur le site de la SCAOuest et aux consommations de gasoil pour le fret sortant (opéré en propre et externalisé (donnée estimée par extrapolation pour 11% du fret sortant), le fret entrant n'est pas pris en compte.

Utilisation durable des ressources

Dans le cadre de nos activités, la SCAOuest utilise différentes ressources telles que l'électricité (pour l'éclairage et les systèmes de froid des entrepôts réfrigérés), le gaz (pour le chauffage), le Gasoil Non Routier (GNR) (pour les groupes frigorifiques les 70 remorques réfrigérées de la SCAOuest) et le gasoil¹⁸ (pour le transport de marchandises à destination des points de vente).

Consommation d'énergie en valeur absolue (kWh)



La SCAOuest a également pris en compte l'utilisation de l'eau (sanitaires, lavages sanitaires des remorques) et a pour cela mis en place, par exemple, des réducteurs de débit d'eau sur tous les robinets. Le site dispose également d'une GTB (Gestion Technique des Bâtiments), ce qui nous permet de programmer les utilisations, d'identifier des fuites ou des dérives de consommations.

Consommation d'eau (en Litres)



Grâce à la GTB, la SCAOUEST reçoit des alertes en cas de consommations anormales d'eau



¹⁸ **Consommation d'énergie en valeur absolue gasoil :** pour la consommation de gasoil des 10 tracteurs de la SCAOuest (flotte propre représentant 10% du fret sortant) : donnée réelle ; pour la consommation de gasoil du fret externalisé : donnée en partie estimée par extrapolation pour 11% du fret sortant

Le Management de l'Energie : ISO 50001



Depuis 2015, le site est certifié ISO 50001 -
Management de l'Energie et maintient la
démarche d'amélioration continue



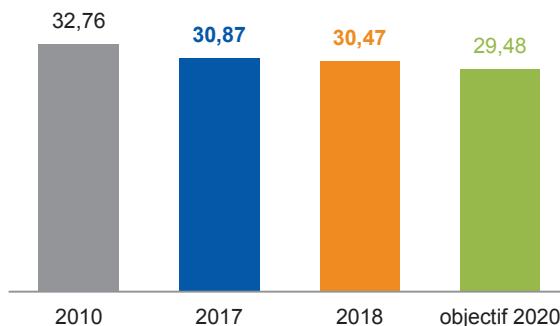
Dans sa politique énergétique, la SCAOuest a défini ses objectifs de réduction de consommation d'électricité et de carburant :

10% entre 2010 et 2020 sur la consommation moyenne par camion /100 kms/an

5% entre 2010 et 2020 sur la consommation d'électricité en kWh/unité vente/an

La réduction des consommations de carburant SCAOuest

ISO 50001 : Consommation de carburant SCAOuest¹⁹ (Litre/100km)



La consommation de carburant est un enjeu énergétique majeur pour la centrale puisque la logistique est notre cœur de métier. Chaque jour, les camions SCAOuest effectuent les allers et retours entre la plateforme et les magasins, les drive, parcourant en moyenne 184 kms par tournée.

En relation avec les constructeurs de camions, elle se prête volontiers aux tests de nouvelles technologies et renouvelle régulièrement sa flotte avec des camions aux dernières normes d'émission (Euro 6).



Tracteurs EURO 6

En 2018 : 100% du parc ²⁰

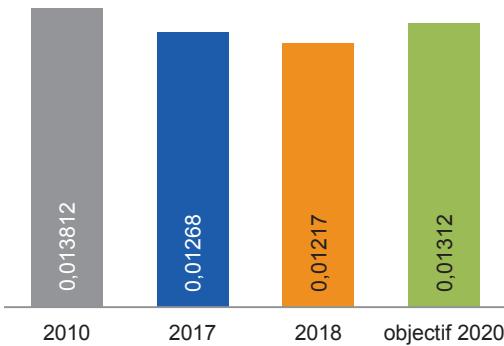
19 [Consommation de carburant pour ses véhicules propres \(soit 10 tracteurs\)](#) – indicateur nouvellement intégré – indicateur du système de management de l'Energie ISO 50001 certifié AFNOR

20 [Pourcentage de tracteurs Euro 6](#) – indicateur nouvellement intégré

La réduction des consommations de l'énergie, efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables

La SCAOuest a toujours eu le souci d'une gestion économe de l'énergie. Chaque année, elle investit dans de nouveaux équipements ou installations pour optimiser sa performance énergétique comme le remplacement progressif de l'éclairage avec des technologies LEDS.

ISO50001 : Consommation électrique²¹ (kWh par unité de vente)



7,2%²² de l'électricité que produit notre fournisseur d'électricité provient des énergies renouvelables.

21 [Consommation électrique par unité de vente](#) – indicateur nouvellement intégré – indicateur du système de management de l'Energie ISO 50001 certifié AFNOR

22 Données issues de la facture décembre 2018 – Fournisseur électricité EDF : origine 2017

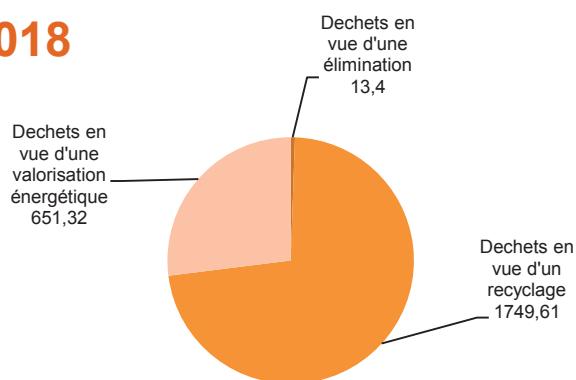
Trier les déchets pour limiter notre impact environnemental et prévenir des pollutions

Le site a mis en place 18 filières de tri dont le carton, le papier, les films plastiques, les palettes bois afin d'orienter un maximum de déchets vers les filières de recyclage ou de valorisation énergétique.

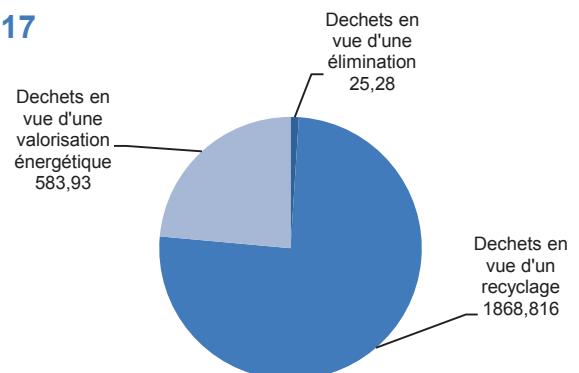
Pour le DIB (Déchets Industriels Banals), le mode de traitement est la valorisation énergétique et une démarche d'amélioration du tri sur ce déchet a été mis en place fin 2014, la SCAOuest a organisé la filière Combustible Solide de Récupération (CSR). Il s'agit d'un mélange de déchets secs qui sert aux cimenteries comme combustible dans le process de fabrication et dont les cendres sont intégrées au ciment.

Quantité des déchets²³ (tonnes)

2018



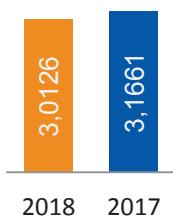
2017



**En 2018 : 2,57% de déchets
en moins par rapport à 2017**

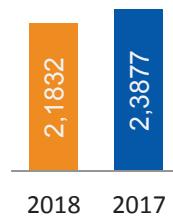
Quantité totale de déchets²⁴

(T par millions d'unité de vente)



Quantité de déchets en vue d'un recyclage

(T par millions d'unité de vente)



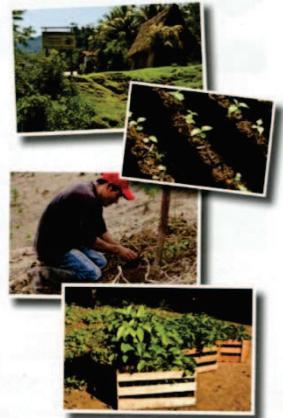
²³ Les déchets sont classés selon la classification standard de traitement des déchets

²⁴ Quantité des déchets (total ou recyclé) par millions unité de vente – indicateur nouvellement intégré – le ratio unité de vente correspond aux unités de vente consommateurs

Préserver la biodiversité et les espaces naturels

Une forêt parrainée par la SCAOuest née en 2011 à l'occasion du premier salon de l'environnement de la centrale, continue de pousser en Amazonie, avec ses 382 arbres (51 arbres pour compenser les émissions du salon de l'environnement, et 331 arbres offerts aux participants).

Elle a vu le jour grâce au projet Alto Huayabamba, une reforestation communautaire en partenariat avec Pur Projet et les petits producteurs engagés dans la coopérative ACOPAGRO.



Les objectifs :

Diminuer notre impact sur le réchauffement climatique

Préserver la biodiversité et les ressources en eau

Permettre une augmentation des revenus des populations locales tout en assurant cohésion sociale et souveraineté alimentaire.

A découvrir sur le site www.purprojet.com



Par ailleurs, l'ensemble des magasins du périmètre SCAOuest participe à l'opération « Nettoyons la nature! ».

En 2018, 872 sites ont été nettoyés sur tout le territoire régional par 35 668 participants²⁵.



Les terrains de la SCAOUEST qui entourent le site sont mis à disposition gracieusement des éleveurs/cultivateurs pour leurs exploitations.

²⁵ [Nettoyons la nature ! – reporting sur la base du déclaratif des participants](#)



L'ENGAGEMENT SOCIETAL

Une politique d'achats responsables

La SCAOuest, en tant qu'outil au service de l'enseigne et des magasins, applique et met en œuvre la politique d'achats responsable E. Leclerc²⁶. C'est le cas des produits de la mer où l'enseigne s'est engagée à arrêter la commercialisation d'espèces menacées, à mettre sous contrôle les pratiques de pêches responsables de ses fournisseurs et à informer le consommateur. E. Leclerc s'est engagé également dès 2004 dans une démarche volontariste et progressive visant à réduire son empreinte forestière. Un plan forêt portant sur 3 secteurs clés en matière d'empreinte forestière (bois, huile de palme et papier) a été élaboré par l'enseigne.

Le «Sourcing responsable»²⁷ est aussi un engagement de la part de l'enseigne afin de garantir un niveau d'activités avec l'industriel. Notamment avec le GSCP (Global Social Compliance Program) qui vise à améliorer la protection de l'environnement avec 4 champs d'action: la consommation d'eau, les rejets dans l'air, la consommation d'énergie et la production de déchets.



Les sujets traités au sein de la commission Qualité Développement Durable de l'enseigne sont variés: application des réglementations et des lois (Inco, lois Grenelle, transition énergétique...); contrôles d'hygiène; gestion des retraits et des rappels; certification de services AFNOR.

Conscient de son rôle « d'influenceur » en matière de consommation, la SCAOuest accompagne les consommateurs vers une consommation responsable. La SCAOuest, grâce aux Groupes de Travail (GT), incite les magasins et leurs concepts à commander, via le référencement, des produits engagés et respectueux de l'environnement.

100% de pommes référencées en centrale sont issues de

VERGERS ECO-RESPONSABLES

<http://lapomme.org/vergers-ecoresponsables>



100% de la gamme LA VOIX DES CHAMPS est référencée en

SCAOuest.

<http://www.e-leclerc.com/catalogue/la-voix-des-champs>

²⁶ Source Le Manifeste E.LECLERC pour la planète et Rapport RSE 2018 et Rapport Développement Durable accessibles à l'adresse suivante : <https://www.mouvement.leclerc/devenir-leader-du-developpement-durable>

Les approvisionnements locaux

Maintenir le tissu économique et agricole existant, proposer des produits de proximité, réduire le transport et les impacts carbone liés, tels sont les objectifs réunis sous la bannière « Alliances Locales ». Ces partenariats se traduisent par un engagement direct des magasins auprès des producteurs de leur région, garanti par une charte.

Ils rapprochent les consommateurs et les petits producteurs et valorisent la production locale. Les producteurs profitent de débouchés directs et réguliers, sans intermédiaires; les consommateurs découvrent des produits et savoir-faire régionaux, un pas de plus vers une consommation plus responsable.

Depuis 2016, la SCAOuest veille à la bonne application de la démarche nationale.

Interface entre la politique d'enseigne et sa mise en œuvre dans les centres E. Leclerc, elle conseille et oriente les magasins pour assurer la cohérence et la sécurisation des contrats, elle assure un regroupement de l'information via une plateforme dédiée.

Le coordinateur du département « frais » de la SCAOuest assure ce service support pour les magasins et déploie les préconisations de l'enseigne dans une démarche d'ancre territorial régional.



En 2018, **49** contrats **ALLIANCES LOCALES** sont référencés par la centrale. (Ce chiffre n'intègre pas les contrats directement signés entre les magasins et leurs partenaires locaux)



<https://www.allianceslocales.leclerc/>

Sur le périmètre de la SCAOuest, il y a **933** partenaires locaux sur la période.

Au-delà du dispositif Alliances Locales, la SCAOuest est reconnue pour sa fidélité envers ses fournisseurs et prestataires locaux. Des partenariats de longue date existent dans tous les secteurs (alimentaire, transport, recyclage, travaux...).

Etre acteur du développement de l'économie locale

Ancrée depuis presque 50 ans sur la commune de Saint-Etienne de Montluc, la SCAOuest a développé un tissu économique durable avec les sous-traitants locaux et s'implique fortement dans la vie associative locale par une mise à disposition de moyens logistiques.

Les partenariats noués avec les entreprises locales pérennissent le bassin d'emploi.

En 2018 : 109 ETP dans le transport

En 2017 : 95 ETP



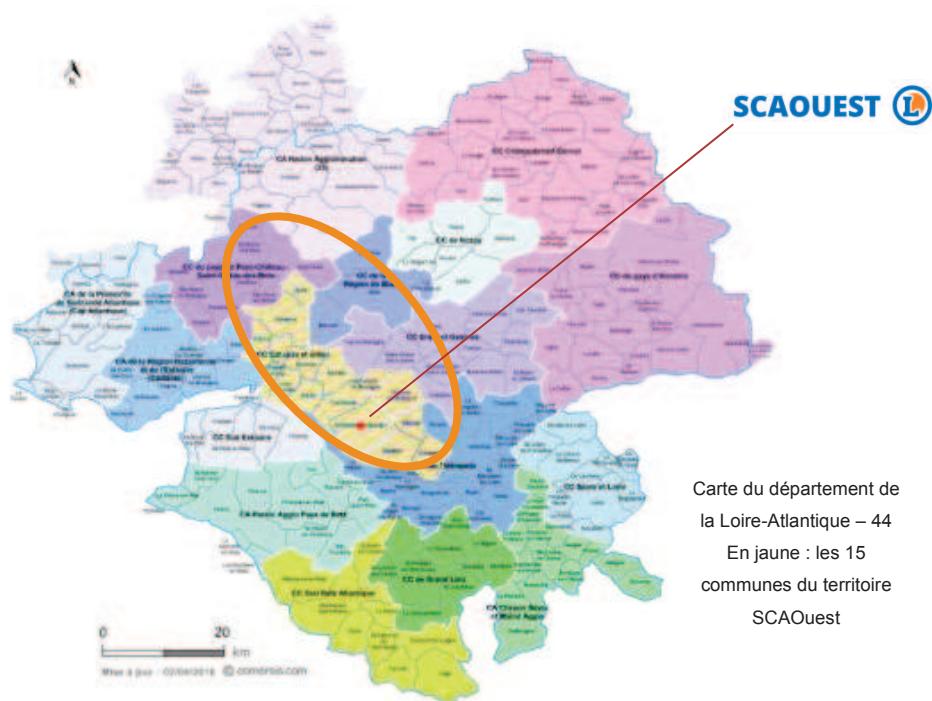
Le rôle de la SCAOuest est également de mettre en œuvre des actions de protection de la population. Dans le cadre d'une de nos activités, le transport, nos chauffeurs sont régulièrement sensibilisés au respect des règles de sécurité routière et nos partenaires de transport reçoivent un guide où il est rappelé les règles sur site et sur la route. Il est prévu une mise à jour de ce guide en incluant les dimensions RSE de la SCAOuest.

La SCAOuest recourt également aux saisonniers plutôt qu'aux intérimaires afin de favoriser l'emploi local et l'emploi étudiant. Ces jeunes sont recrutés souvent plusieurs années de suite et constituent un réel vivier pour l'entreprise.

Emplois directs générés sur le territoire²⁸ (15 communes)

450 emplois en 2018

428 emplois en 2017



28 [Emplois directs générés sur le territoire – nombre d'embauches de personnels résidents sur le territoire \(hors intérim\)](#)

Veiller au respect des Droits de L'Homme, concurrence loyale, respect des droits de propriété et lutte contre la corruption

En matière sociale et conditions du travail, l'enseigne a lancé une politique d'audits sociaux avec notamment la participation à l'initiative internationale BSCI²⁹.

La SCAOuest a intégré dans ses contrats cadre ou dans ses Conventions Qualité et Logistique (CQL) des articles concernant le respect des Droits de L'Homme, la concurrence loyale et le respect des droits de propriété.

De plus, dans le cadre du plan de lutte contre le travail illégal 2016-2018 (PLNTI), la SCAOuest met en œuvre son devoir de vigilance en s'assurant du respect des dispositions légales en vigueur chez les cocontractants et sous traitants (pour les contrats d'une valeur supérieure ou courant d'affaires cumulé supérieur à 5 000€ (conformément à la réglementation)).

Dans le cadre de la loi Sapin II relative à la lutte contre la corruption, la SCAOuest a engagé une réflexion sur la mise en place d'un programme de lutte contre la corruption au sein de la coopérative. Cette démarche s'inscrit dans les engagements RSE et éthiques de l'Enseigne, il s'agit également pour nous d'une opportunité de sécurisation du contexte de travail dans un environnement à risque.

Protéger les consommateurs

La SCAOuest a intégré dans ses contrats cadre ou dans ses Conventions Qualité et Logistique (CQL) les notions de collaboration et garantie du fournisseur concernant ses produits et les modalités de fabrication de ses produits.

Sont également intégrer des articles relatifs à la collecte et à la protection des données. Une démarche également en cours de déploiement au sein de la SCAOuest, un référent RGPD³⁰ a été désigné.

Le service Qualité, qui est en relation étroite avec les entités nationales et les magasins et concept, est un acteur clé dans la gestion des retraits-rappels. Des procédures nationales, internes sont définies. Une procédure de retrait-rappels des produits est aussi incluse dans les CQL.

Un des points essentiels de la protection des consommateurs est le respect de la chaîne du froid. Nos salariés (personnels des entrepôts et chauffeurs) sont garants du respect des règles sanitaires. Les partenaires du transport sont sensibilisés grâce à un guide de fonctionnement de la SCAOuest et règles applicables.

Etre un partenaire de la vie associative et des besoins des citoyens

La SCAOuest met systématiquement ses ressources logistiques (parking, semi-réfrigérées, matériels à disposition des associations locales pour leurs manifestations annuelles telles que l'Euro-Foot à Vigneux de Bretagne, la fête des Jonquilles par le comité des fêtes, le Rallython, et autres...).

29 BSCI : Business Social Compliance Initiative ou « initiative de conformité sociale en entreprise » en français
30 RGPD : Règlement Européen pour la Protection des Données

Lutter contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire

La SCAOuest met également en avant d'autres opérations solidaires comme l'opération, «Toutes Pompes Dehors» au profit des enfants malades.

Les produits encore consommables mais non vendables sont donnés à des associations caritatives.

Dons alimentaires

47,16 tonnes données en 2018

27,74 tonnes données en 2017



Le service Qualité et Développement Durable de la SCAOuest est également un relais des politiques nationales. Un partenariat national est organisé chaque année (mars) afin d'organiser des collectes auprès des particuliers dans les magasins E.LECLERC.

Impliquer les salariés dans les actions de développement durable

La SCAOuest implique l'ensemble de son personnel dans des actions quotidiennes comme le tri sélectif dans les bureaux ou les dépôts, la diminution de la consommation de papier avec le déploiement de la dématérialisation notamment des factures, la communication présente à chaque point d'eau informant de la présence de réducteurs de débit.

1 convention de partenariat est signée avec [EFS \(ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG\)](#) pour 3 campagnes de collecte de sang par an.

Convention de partenariat est signée avec [LE RELAIS](#) pour mettre à disposition un point de collecte de vêtements.

Veiller au respect du bien-être animal

La SCAOuest se soucie du respect du bien-être animal, dans ce cadre elle promeut les engagements liés au bien-être animal qui sont inscrits dans le MANIFESTE E.LECLERC³¹:

- Suppression des œufs frais de poules en cage à l'horizon 2020 pour la marque distributeur ;
- Suppression de la fourrure animale sur l'offre textile (Tissaia) depuis 2007.

³¹ Source Le Manifeste E.LECLERC pour la planète et Rapport RSE 2018 et Rapport Développement Durable accessibles à l'adresse suivante : <https://www.mouvement.leclerc/devenir-leader-du-developpement-durable>



Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) sur la déclaration de la performance extra- financière

SCA Ouest

Société Anonyme

La Gare
44 360 Saint-Etienne de Montluc

**Rapport du commissaire aux comptes,
désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration de performance extra-financière
figurant dans le rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2018

SCA Ouest

Société Anonyme

La Gare
44 360 Saint-Etienne de Montluc

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de SCA Ouest, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3^e du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*)].

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105.
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques.

- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés.
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs¹ que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'unique entité de la SCA Ouest et couvrent l'ensemble des données publiées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes² ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes en mai 2019.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

¹ Informations quantitatives sociales : effectif au 31 décembre, nombre d'embauches, nombre de départs, nombres d'accidents de travail, taux de fréquence, taux de gravité
Informations quantitatives environnementales : consommation d'énergie (en valeur absolue), consommation de carburant de la flotte propre, émissions de gaz à effet de serre, quantité de déchets totaux, quantité de déchets évacués en vue d'un recyclage, quantité de dons alimentaires

² Informations qualitatives : mesures en faveur de l'égalité professionnelle, politique d'achats responsables et approvisionnements locaux, démarche en faveur de la sécurité routière

³ | SCA Ouest | Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion | Exercice clos le 31 décembre 2018

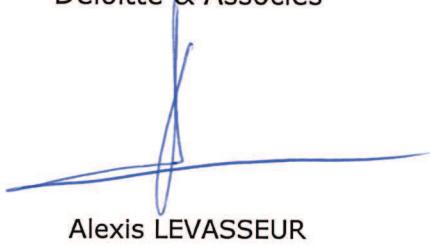
Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Le dispositif de hiérarchisation des risques reste à renforcer et les principaux risques ainsi identifiés pourront être définis plus précisément (listés sous forme d'enjeux pour l'exercice clos au 31 décembre 2018).

Saint-Herblain, le 29 mai 2019

Le commissaire aux comptes,
Deloitte & Associés



Alexis LEVASSEUR

